

**27 AOUT 2013**  
Sous-Prefecture de VIENNE

**Objet : Délib.2013.27 Validation des dépenses de fonctionnement et d'investissement Budget 2013 Commune.doc**

L'an deux mille treize et le douze août,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.

Date de convocation : 8 août 2013

Présents : Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR, Guy BATTIGLINI,

Mesdames : Daphné GAULT, Noélie LASCOLS, Sylviane VANEL, Sylviane MONNOT,

Absents excusés : Mrs Michel RODEL, Eric CLO, Franck DENOLLY et Madame Annick MOURARET

*Pouvoir d'Annick MOURARET à Sylviane MONNOT*

*Pouvoir de Franck DENOLLY à Pierre VALVERDE*

*Pouvoir de Michel RODEL à Didier GERIN*

*Pouvoir d'Eric CLO à Sylviane VANEL*

Secrétaires de séance : Guy BATTAGLINI et Michel CROS

Suite au non vote des budgets 2013 et au retrait des délégations de Monsieur le Maire l'assemblée est appelée à valider chaque dépense dans les sections de fonctionnement et d'investissement :

- Fournitures d'entretien	300,00 €
- Formation BAFA	480,00 €
- Camion nacelle et gardiennage du 14 juillet	450,00 €
- Sonorisation du 14 juillet	600,00 €
- Fil de fer de clôture	100,00 €
- Sel de déneigement	2 500,00 €
- Tracteur (réparations)	3 500,00 €
- Carburant (tondeuse, camion)	500,00 €
- Huile de vidange	150,00 €
- Facture Rigollier	100,00 €
- Formation CACES	400,00 €
- Mas des Champs	100,00 €
- Centre de soins	150,00 €
- SIRCAT	370,00 €
- Coopérative scolaire St-Prim	700,00 €
- Sou des Ecoles	2 000,00 €
- Association Familiale	300,00 €
- ACCA	80,00 €
- AFIPAEIM	80,00 €
- Souvenir Français	50,00 €
- Muse Champêtre	200,00 €
- UCOL	107,00 €
- Timbres « Poste »	50,00 €
- Fournitures administratives	150,00 €
- Factures fleurs (sou des écoles)	600,00 €
- Facture Chevalier (carburant) du 30 juin	160,00 €
- Facture Quincaillerie Rhodanienne	13,08 €
- Facture Librairie du change (école)	14,58 €
- Facture Librairie du change (école)	117,05 €
- Facture Bourrelrier (école)	203,80 €
- Facture SACEM du 18 juillet	88,32 €
- Facture SPRE du 18 juillet	50,99 €

- Facture du 26 mars (chemins ruraux) GMTP	3 061,76 €
- Facture du 26 mars (chemin du Rivet) GMTP	9 179,30 €
- Facture DUMAS du 31 mars (chemin Gdes Bruyères)	3 468,51 €
- Facture Alp Géorisques du 14 mai (carte des aléas)	6 458,40 €
- Fauchage des bords de routes	10 000,00 €
- Curage des fossés	15 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés

DECIDE de valider la liste de ces dépenses de fonctionnement et d'investissement du budget 2013 de la commune.

Donne pouvoir à Monsieur le Maire par intérim pour signer les devis et les mandats. Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Premier Adjoint

Maire par intérim

Didier GERIN

